

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

On ne peut pas dire que 2021 fut une saison facile... Entre une deuxième année Covid avec des impacts forts sur nos activités : des manifestations annulées, moins de régates courues, les contraintes de confinement puis du Pass mais fort heureusement, pas de cluster à déplorer au club ; une deuxième année Covid donc à laquelle s'est rajoutée une météo pour le moins capricieuse : un printemps qui n'en avait que le nom et pour reprendre les mots de Sylvaine, parent d'un jeune du club : « en mai, n'enlève pas ton gilet » suivi d'un mois de juillet en pleine crue de la Saône et 5 semaines d'interruption des activités du club. On a connu des années plus favorables !!

Et bien malgré cela, le club a terminé l'année 2021 avec 86 adhérents, soit + 11,7% par apport à 2020 et +65% en 5 ans ; plus de jeunes (un tiers de l'effectif a moins de 18 ans), une meilleure fidélisation. On regrettera juste la stabilité du ratio hommes/femmes. Des femmes arrivent au club mais des hommes aussi d'où cette stabilité mais on doit dire également que les manifestations dédiées pour les femmes en début de saison ont malheureusement dû être annulées pour la deuxième année consécutive.

Des effectifs en hausse donc dans toutes les tranches d'âge et dans toutes les activités aussi bien en initiation qu'en perfectionnement, en loisir qu'en compétition démontrant ainsi la véracité de notre slogan et la justesse du panel d'activités proposées par le Club de Voile Mâconnais au public. Vous le verrez dans le rapport d'activités à suivre, 2021 a été une année riche au niveau de l'école de voile, à tel point que nous ne sommes pas loin d'atteindre nos limites de capacité, riche au niveau de l'équipe de compétition qui se renforce avec des jeunes adhérents ayant débuté l'année dernière, mais riche aussi au niveau des habitables, que ce soit le samedi ou lors des stages en mer qui ne désemplissent pas, et enfin des manifestations organisées avec entre autre, l'immense succès du 1<sup>er</sup> Open de Saône et Loire qui a réuni une centaine de participants à Mâcon en septembre. La seule ombre au tableau concerne plus la Ligue avec le départ de Eric Dufournier, cadre fédéral, appelé à d'autres missions au niveau de la Fédération mais qui laisse un trou béant, tant au niveau de l'aide aux clubs qu'au niveau de l'entraînement et de l'accompagnement des compétiteurs en dériveurs solitaires. Nous espérons que des solutions pourront être trouvées pour nos jeunes et moins jeunes compétiteurs afin qu'ils puissent continuer à progresser au niveau régional.

Voilà pour la partie visible dont on ne peut tirer qu'une belle satisfaction. Mais, aiguillonné par je ne sais qui, un peu dur à suivre parfois il paraît, le Conseil d'Administration ne s'est pas reposé sur ses acquis et non seulement à poursuivi les projets lancés sur l'olympiade 1997-2020 avec notamment les efforts accrus sur l'accueil des jeunes, des femmes, l'accès à la compétition, etc... mais a lancé 2 nouveaux projets et initié une réflexion sur l'avenir du club et les orientations sur l'olympiade actuelle qui se clôturera avec l'accueil des JO 2024 à Paris.

Le premier projet concerne l'accueil des personnes handicapées dans un objectif de pratique inclusive. Hors de question de cantonner les personnes invalides dans des activités dédiées mais le but est que nos activités puissent s'ouvrir et être partagées entre public valide et invalide. Nous avons pour cela travailler avec le comité départemental handi, des

représentants de ce comité sont venus au club pour découvrir nos activités, notre environnement et identifier les activités que l'on peut ouvrir aux personnes invalides et que l'on peut partager avec le public actuel du club. Las, la pandémie ne nous a pas aidés mais nous espérons très fort pouvoir ouvrir le club ce public et partager ensemble notre passion.

Le deuxième projet mené concerne la professionnalisation et l'embauche au niveau départemental d'un éducateur sportif, partagé entre tous les clubs de Saône et Loire et permettant de lancer des nouvelles activités. Le Club de Voile Mâconnais a été au cœur de cette réflexion avec le Comité Départemental et l'aide précieuse de la Ligue Régionale.

Votre club a ainsi étudié la relance de l'activité voile scolaire à Mâcon, des stages pour les vacances scolaires et l'encadrement de l'école de sport un certain nombre de mercredis dans l'année. Ce projet ambitieux intégrant l'investissement de 10 dériveurs collectifs au club a été particulièrement bien accueilli à la fois par M. Payebien Adjoint aux Sports, Madame Vachier à la Direction de la Scolarité et M. Montfort à la Direction des Sports de la Ville de Mâcon, avec leur écoute, leurs conseils et leur investissement pour permettre le financement de 3 classes chaque année en plus d'une aide au financement du cadre, mais également par les Services Départementaux de l'Education Nationale, M. Ben Directeur Académique, Mme Laxague, Secrétaire Générale, M. Martinerie, Coordinateur pédagogique départemental EPS et les coordinateurs EPS de secteur ainsi que Mme Vasseur et son équipe du Service de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Ce travail en étroite collaboration entre tous ces acteurs a abouti à la planification de 8 classes de Mâcon et ses environs pour l'activité voile scolaire au printemps 2022, et 6 semaines de stages vacances au printemps, à l'été et à l'automne 2022.

Malheureusement, si le CDV avait trouvé un candidat éducateur sportif qui devait nous rejoindre début 2022, ce dernier a subitement décliné l'offre et il nous a été impossible de trouver un autre candidat dans un contexte très tendu du marché de l'emploi peu en faveur des employeurs clubs et structures fédérales.

Ce projet n'est néanmoins pas abandonné et nous poursuivons nos recherches pour pouvoir mener à bien ces développements qui nous tiennent à cœur et proposer la voile scolaire à la rentrée scolaire 2022/2023.

2 projets très importants pour le club à suivre donc en 2022 auxquels va s'ajouter le plan d'action issu de la réflexion du CA, là encore avec l'aide ô combien précieuse de Quentin, cadre d'aide au développement des clubs à la Ligue. Réflexion axée sur 2 questions : qui sommes-nous et où voulons nous aller et dont les résultats vont vous être présentés à la suite du rapport d'activités et desquels il ressort l'importance de la formation de nos encadrants, moniteurs, arbitres régionaux, entraîneurs, et de la poursuite de nos investissements en matériel, sur nos activités existantes mais aussi sur de nouvelles pratiques, pour permettre la poursuite du développement du Club de Voile Mâconnais.

Nous espérons également que 2022 verra la résolution des problèmes des infrastructures que nous utilisons au port de plaisance. Si ces problèmes ne sont pas simples à appréhender : rénovation de la cale de mise à l'eau et du quai le long de cette cale, rénovation complète de la grue indispensable pour l'activité habitables en compétition qui démarre, nous ne doutons pas que la Ville de Mâcon aura à cœur de trouver des solutions pour nous permettre de mener nos activités en toute sécurité et à moindre coût en ce qui concerne la manutention de nos bateaux.

J'aimerais terminer ce rapport moral en remerciant chaleureusement nos partenaires qui nous ont aidés et accompagnés tout au long d'une année 2021 dense et fructueuse :

- La Ville de Mâcon pour son soutien financier, logistique et son aide précieuse dans l'accompagnement de nos projets,
- Les Services Départementaux de l'Education Nationale pour leur écoute et leur accompagnement dans nos projets,
- Le Département de Saône et Loire pour ses aides financières à nos projets et à l'école de sport,
- L'état via l'Agence Nationale du Sport et le Fonds de Développement de la Vie Associative pour son aide financière à nos projets,
- La Ligue et le Comité Départemental de Voile pour leur investissement et leur proximité dans le développement de nos projets et l'accompagnement de nos compétiteurs,
- Le Conseil d'Administration du Club pour son investissement aussi bien dans l'encadrement des activités, l'organisation des évènements et manifestations du club que dans sa réflexion proactive sur l'avenir du club
- Et enfin, last but not least, vous nos adhérents toujours plus nombreux, enthousiastes, dont le sourire à l'issue des séances est la plus belle récompense pour nous bénévoles, et pour votre esprit sportif et humain qui font de notre club une structure où il fait bon vivre et partager notre passion.

A titre plus personnel, c'est une immense satisfaction humaine d'être l'animateur (et heureusement pas le seul) de notre club et je rappelle que si la formation des encadrants de demain est une nécessité, ça l'est aussi pour les dirigeants de demain. 2022 va voir, si tel est le souhait du CA, ma 8<sup>ème</sup> année à la Présidence du Club de Voile Mâconnais et donc la dernière selon nos statuts. J'espère que 2022 verra naître une vocation pour prendre le relais (et ça n'est pas faute de pousser en ce sens et de l'avoir répété), à moins que nous ne soyons dans l'obligation en 2023 d'organiser une AGE pour modifier nos statuts. Mais ce serait bien dommage car le CVM dispose d'un Conseil d'Administration fort et motivé pour aider une nouvelle tête à animer notre Club.

Grand grand merci à toutes et à tous !